Saint Galmier le 15/01/2021

Jean Pierre Maurige aux 14 membres du Comité départemental 42

Je tiens à remercier ALBAN pour son action durant ces dernières années.

Je tiens à vous remercier tous pour votre engagement.

Les années qui s’annoncent vont être difficiles.

Je fonde le souhait que nous soyons tous groupés et réunis devant un même objectif.

**« Faire progresser la Retraite sportive de la Loire » en quantité et en qualité.**

**« Essayer de PRESERVER LA SANTE PHYSIQUE PSYCHIQUE ET SOCIALE »**

Toutes critiques ou observations sont les bienvenues à condition qu’elles soient positives et non personnelles.

Les missions essentielles :

Garder des cotisations d’un montant peu élevé pour rendre accessible à tous, les activités que propose la fédération.

Fortifier les 4 clubs de la Loire-Bâtir des fondations solides- aider le club de l’Horme à Redémarrer-

 La création de nouveaux clubs est un objectif à moyen et long terme. Ces projets devront être portés par des personnes implantées localement sur le territoire du futur club avec le soutien des membres du CODERS.

La formation doit être un objectif permanent pour les membres du CODERS 42.

Garder, développer des liens sociaux entre les personnes et les clubs.

Être de vraie force de proposition et ne pas s’attarder sur le passé.

Je terminerai par les 4 accords toltèques qui doivent nous accompagner tout au long de ces années

QUE VOTRE PAROLE SOIT IMPECCABLE

N’EN FAITES PAS UNE AFFAIRE PERSO

NE FAITES PAS DE SUPPOSITIONS

FAITES TOUJOURS DE VOTRE MIEUX

Sportivement et amicalement

Jean Pierre Maurige RES.DEP.42

 Les actions au sein du CODERS 42.

 **LE BUREAU**

Est composé de 14 membres.

Elu pour 4 ans à compter du 4 Janvier 2021

 Le bureau traite les affaires courantes tout au long de l’année sans procédure particulière, chacun ayant son domaine de compétence.

Le bureau se réunit deux fois par an en assemblée ordinaire

Une fois au mois de Juin pour faire le bilan de l’année sportive et préparer la future année.

Une fois au mois de décembre pour son assemblée générale ordinaire.

Toutefois le bureau peut se réunir à d’autres dates sur demandes du président ou de ses membres pour traiter ou délibérer de toute question de sa compétence

1°/Le président Jean-Pierre MAURIGE Responsable du département 42**-RES.DEP.42-**

 Garant :

Des valeurs portées par la R.S en l’occurrence la pratique de différentes activités dont le sport

Du renforcement du lien social.

Du Maintien des adhésions peu élevées

**Le rôle de RES DEP 42**

**GERE-COORDONNE-DECIDE – ET REPRESENTE LA RS 42 AUPRES DE LA FEDERATION ET LE CORERS AINSI QUES LES INTERVENANTS EXTERIEURS.**

2°/ Un Adjoint—**ADJOINT RESP DEP 42-** YVES PALABOST-

L’adjoint remplace le RES.DEP.42 en cas d’empêchement. Il est destinataire de toutes les informations.

**3°/Secrétaire Marie Claude PARDON-et Secrétaire Adjointe Colette CLAVIER- dans la commission administrative**

Elles sont chargées de toute la partie Administrative

AUTONOMES ET DECISIONNAIRES, informent les membres du bureau des documents qu’ils ont à connaitre.

**4°/Trésorière Martine THIALLIER et trésorier adjoint Michel LAFORGE Dans la commission Financière.**

Traitent de toute la partie financière,

Engagent les dépenses courantes,

Font un point régulier sur le budget,

Responsable de l’établissement, du respect et du suivi tout au long de l’année,

Préparent les documents nécessitant la signature du RES DEP 42.

ILS SONT AUTONOMES ET FONT UN POINT REGULIER DE LA SITUATION FINANCIERE

**5°/FORMATION –Marie Lise-WERNER -**

Elle traite de l’ensemble des formations proposées par la fédération.

Assurent le suivi des stages et stagiaires.

Met en œuvre les stages qui se dérouleront dans la 42 – FCB-M1 et M2 – ainsi que les formation premiers secours en liaison avec J pierre.

A un interlocuteur dans chaque club ainsi que la fédération et le CORERS.

AUTONOME ET DECISIONNAIRE, informe les membres du bureau des candidats et des stages.

**6°/suivi des animateurs et Recrutement**

Yves PALABOST et Marie Claude VRAY sont chargés de cette action.

**7°/ Communication-Evénement- -Annie CROZET-Patrick JOLY-Nicole PIERRE et Dominique WAGNER**

Organisent les évènements divers (journée porte ouverte-forum des associations…..)

 Assurent la communication du CODERS.

**8°/ Matériel-Dotation-**

Georges BONNASSIEUX a la responsabilité du matériel en dotation dans le CODERS. Il gère et stocke.

Il est le destinataire des demandes.

**9°/Voyage**

Martine THIALLIER s’en occupe AVEC Monique BAROUX. Un ou deux voyages dans l’année semble un objectif raisonnable.